



UNION NATIONALE DES PERSONNELS
ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE

UNIR – SOUTENIR - AGIR

Nogent-Sur-Marne, le 28 octobre 2026

Objet : Abonnement au magazine La Voix du Gendarme

Nos réf : N° 182 / 2026 – UN

Mesdames les Administratrices Nationales, Messieurs les Administrateurs Nationaux,
Mesdames les présidentes départementales, Messieurs les Présidents Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Secrétaires et Trésoriers (es) Départementaux,

L'année 2026, qui nous a permis de célébrer le quatre-vingtième anniversaire de l'UNPRG, touche désormais à sa fin. Cet anniversaire a constitué un moment fort de notre vie associative, une occasion privilégiée de mesurer le chemin parcouru depuis la création de notre mouvement, de rendre hommage à celles et ceux qui l'ont construit et de réaffirmer les valeurs qui nous rassemblent.

Le dernier trimestre est déjà bien avancé et la fin de l'année approche à grands pas. Avant qu'elle ne s'achève, je souhaite aborder avec vous un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Un sujet sur lequel je ressens le besoin de vous livrer le fond de ma pensée. Certains y verront peut-être un coup de gueule du président. Libre à eux. Pour ma part, j'estime qu'il est de mon devoir d'attirer votre attention sur une réalité que nous ne pouvons ignorer. Car si nous continuons à la passer sous silence, c'est à terme tout un pan de notre communication qui risque de s'affaiblir, voire de disparaître. Je veux parler de l'avenir de notre organe officiel d'expression : **La Voix du Gendarme**.

Depuis sa création, cette revue constitue bien davantage qu'un simple magazine. Elle est le lien qui unit nos adhérents, le reflet de la vie de nos unions départementales, la mémoire de nos actions, de nos combats et de nos réussites. Elle est aussi l'outil qui nous permet de faire entendre la voix de l'UNPRG, de porter nos valeurs et de témoigner de notre engagement au service de nos ressortissants.

Pourtant, son avenir dépend d'un élément simple : notre soutien. Car une revue ne vit pas seulement grâce à ceux qui l'écrivent où la réalisent ; elle vit avant tout grâce à ceux qui la lisent, la diffusent et s'y abonnent. C'est pourquoi je considère qu'il est aujourd'hui de notre responsabilité collective de tout mettre en œuvre pour assurer la pérennité de **La Voix du Gendarme**.

Non pas pour faire plaisir à quelques-uns, mais parce qu'elle constitue un outil indispensable à la cohésion, à la visibilité et au rayonnement de notre association. Si nous voulons continuer à disposer d'un média qui nous ressemble, qui parle de nous, de nos unions départementales et de nos préoccupations, alors nous devons être les premiers à le soutenir. Demain, il sera trop tard pour regretter ce que nous n'aurons pas su préserver aujourd'hui.

Dans mon mot du président de janvier 2026, j'avais osé formuler un souhait : celui de voir notre revue d'expression, **La Voix du Gendarme**, pleinement plébiscitée par nos adhérents. Dix mois plus tard, j'ai malheureusement l'impression d'avoir prêché dans le désert. Je sais que je ne suis pas le premier à qui cela arrive, mais j'avoue en ressentir une certaine frustration.

C'est pourquoi, en cette fin d'année, j'ai demandé à son directeur, **Jean-Christophe Vaillant**, de me dresser un état de santé de son magazine. Si celui-ci m'a rassuré en m'indiquant que le pronostic vital de la revue n'était nullement engagé, il ne m'a toutefois pas caché sa déception face au manque d'engouement constaté, malgré les efforts considérables qu'il déploie, avec le soutien de notre commission communication, pour faire vivre et développer cet outil d'expression.

Le constat est sans appel. Le nombre global des abonnements, version papier et version numérique, peine à progresser. Cette situation est d'autant plus regrettable que **La Voix du Gendarme** constitue un outil d'information, de réflexion et de rayonnement essentiel pour notre communauté.

Derrière chaque numéro se cachent des heures de recherche, de rédaction, de vérification et de mise en valeur de l'actualité de la gendarmerie, du monde combattant et de notre association. C'est un travail exigeant, réalisé avec passion, qui mérite pleinement d'être soutenu.

C'est pourquoi, aujourd'hui, je souhaite lancer un appel à chacune et chacun d'entre vous. Soutenir notre revue, c'est contribuer à faire vivre une parole libre et indépendante, préserver un lien précieux entre les générations de gendarmes et participer au rayonnement de nos valeurs, de nos engagements et de notre institution. C'est aussi défendre cette liberté d'expression conquise par nos anciens, parfois au prix de nombreux sacrifices et de bien des difficultés. Une liberté qui ne nous a pas été offerte, mais qui a été acquise grâce à leur détermination et à leur courage.

J'espère sincèrement que les mois à venir permettront à **La Voix du Gendarme** de conquérir de nouveaux lecteurs et de trouver auprès de nos adhérents tout l'intérêt, l'attachement et le soutien qu'elle mérite. Car au-delà d'un simple abonnement, c'est un véritable acte d'encouragement envers celles et ceux qui œuvrent quotidiennement pour informer, témoigner et faire vivre notre mémoire collective.

Je sais que je me répète, mais je crois que je n'ai pas fini de le faire. S'abonner à **La Voix du Gendarme** n'est certes pas une obligation. Pour autant, j'estime qu'il s'agit d'un véritable devoir moral. C'est d'abord une marque de reconnaissance envers toute la communauté que nous représentons, mais aussi envers celles et ceux qui s'investissent quotidiennement pour vous informer, qu'il s'agisse de l'actualité de l'active ou de la vie de nos unions départementales.

Lorsque l'on exerce une responsabilité au sein d'un conseil d'administration, s'abonner, c'est également montrer l'exemple à nos adhérents. Nous sommes les premiers ambassadeurs des valeurs que nous défendons et des structures que nous soutenons.

Je sais que chacun doit aujourd'hui composer avec un coût de la vie toujours plus élevé. Mais, au regard du travail accompli et de l'utilité de cette publication, **36 € par an, soit seulement 3 € par mois**, représentent un effort raisonnable. C'est un petit geste individuel qui contribue concrètement à faire vivre un outil d'information essentiel pour notre communauté.

Alors oui, je continuerai à le dire : si l'abonnement n'est pas une obligation, il constitue, à mes yeux, un acte de soutien, de reconnaissance et de solidarité.

Certains me rétorqueront : « Oui, mais je suis abonné à l'Essor de la Gendarmerie. ».

À cela, je répondrai que c'est naturellement leur droit le plus strict, mais je ne vois pas en quoi cela s'oppose à l'abonnement à *La Voix du Gendarme*. Les deux ne sont pas incompatibles et chacun est libre de ses choix.

Je me permets toutefois de rappeler que la séparation entre l'UNPRG et l'Essor ne résulte pas d'une décision arbitraire ou d'un simple souhait du président national de l'époque. Elle est intervenue parce que ce journal ne correspondait plus à la ligne éditoriale et aux valeurs que notre association entendait défendre.

Aujourd'hui comme en 2019, la direction de l'Essor est assurée par des personnes dont l'engagement politique est connu. Cela est bien évidemment leur droit le plus absolu et ne saurait être contesté. Cependant, à mes yeux cette situation est difficilement conciliable avec le strict apolitisme auquel l'UNPRG est attachée et que nos statuts nous imposent.

Je rappelle que l'apolitisme ne signifie pas l'interdiction d'aborder des sujets politiques ou de débattre de questions de société. En revanche, il nous interdit de nous référer à quelque parti politique que ce soit ou de nous inscrire dans une démarche partisane. La neutralité politique doit demeurer notre ligne de conduite et notre marque de fabrique.

S'abonner à *La Voix du Gendarme*, c'est également soutenir celui qui, lorsque l'UNPRG lui a demandé de créer un nouveau journal afin que notre association puisse continuer à faire entendre sa voix, n'a pas hésité à répondre présent et à engager ses propres deniers dans cette aventure. Ce n'est pourtant pas un inconnu, c'est celui avec qui vous avez plaisir à échanger lors de chaque congrès : **Jean-Christophe Vaillant**. Celui-là même que l'on applaudi mais que l'on oublie dès la clôture du congrès.

C'est grâce à son engagement que l'UNPRG dispose aujourd'hui d'un support d'expression qui lui est propre et qui permet encore à nos unions départementales de vivre au fil des pages de notre revue. Je rappelle qu'à l'époque, ces pages consacrées à la vie associative étaient considérées par la direction de l'Essor comme insuffisamment rentables d'un point de vue journalistique et devaient, à terme, être purement et simplement supprimées.

En choisissant *La Voix du Gendarme*, nous faisons donc bien davantage que souscrire un abonnement : nous contribuons à faire vivre un média indépendant, créé pour porter la parole de l'UNPRG, valoriser l'action de nos unions départementales et préserver l'identité associative qui nous rassemble.

Surtout, ne me dites pas : « Oui, mais je trouve que le journal devrait être ceci, devrait faire cela... » Non, pas de critiques faciles !

Car dans ce cas, je me permets de vous poser une simple question : **que faites-vous, vous, pour permettre à notre journal de vivre, ou devrais-je dire de survivre ?**

Êtes-vous abonné ? Contribuez-vous à son contenu en proposant des articles ? Je ne parle pas des seules pages corporatives, mais également de la première partie de la revue, celle qui accueille les articles de fond, les réflexions, les analyses et les sujets qui intéressent l'ensemble de nos lecteurs.

Trop souvent, nous considérons que l'alimentation de notre journal relève de la seule commission communication. C'est une erreur. Faire vivre *La Voix du Gendarme* n'est pas la mission exclusive de quelques-uns ; c'est une responsabilité collective qui incombe à chacun d'entre nous : présidents départementaux, administrateurs, responsables associatifs et même simples adhérents.

Partout sur le territoire, nos unions départementales conduisent des actions remarquables, développent des initiatives originales, organisent des manifestations, entretiennent le lien social et portent haut les valeurs de notre association. Toutes ces expériences méritent d'être partagées. Pour cela, rien de plus simple. Il suffit que les propositions d'articles soient transmises par le président départemental à la commission communication, conformément à la procédure définie dans le mémento des présidents.

Un journal ne vit pas seulement grâce à ceux qui le réalisent.

Il vit avant tout grâce à ceux qui le lisent, le soutiennent et l'enrichissent de leurs contributions. Chacun peut donc être acteur de sa réussite. Encore faut-il accepter d'y consacrer un peu de son temps et de son énergie.

Comme il faut toujours terminer sur une note positive, je vais donc le faire pour remercier ceux sans qui, il y a longtemps que **La Voix du Gendarme** aurait mis la clé sous le paillason.

Tout d'abord un grand merci à Jean-Christophe Vaillant. Sans lui plus de journal. Jean-Christophe est d'autant plus impliqué dans notre association puisqu'il est non seulement adhérent, mais également membre du conseil d'administration de l'UD où il réside et exerce la fonction de trésorier.

Un grand merci à tous les membres de la commission Communication, pilotée de main de maître par Jean-François Stephan. Cette équipe remarquable accomplit un travail de grande qualité, avec une disponibilité et un engagement qui ne se démentent jamais.

Mes remerciements vont naturellement à Jean-François Stephan, mais également à Jacky Lefort et Philippe Lebeur. Je souhaite adresser à ce dernier une mention toute particulière. Discret et efficace, Philippe œuvre dans l'ombre et accomplit un travail colossal. C'est lui qui reprend, corrige et met en forme l'ensemble de vos articles afin qu'ils puissent être publiés dans les meilleures conditions.

Je ne saurais terminer ces remerciements sans associer Jean-François Charrat, Jean-Louis Reynaert et Marc Rollang, dont les contributions rédactionnelles constituent l'une des colonnes vertébrales de notre magazine. Par leurs écrits, ils enrichissent chaque numéro et participent pleinement à la qualité et à l'intérêt de notre revue.

J'espère qu'en arrivant au terme de cette page, j'aurai réussi à vous convaincre de diffuser largement ce document et que sa lecture suscitera en chaque lecteur ce déclic qui vous conduira à accomplir ce geste de solidarité associative : vous abonner à notre revue **La Voix du Gendarme**.

Pour tous ceux que je viens de citer, votre adhésion au magazine papier ou numérique est la seule marque de gratitude qu'ils attendent. Une reconnaissance de leur travail et de leur dévouement à notre communauté.

Recevez, chères adhérentes et chers adhérents, l'expression de mes plus sincères et amicales salutations associatives.

Le Président National
Daniel GONFROY

